

GRUPE D'ALIMENTATION MTY INC.

8210 route Transcanadienne
St-Laurent, Québec, H4S 1M5

Symbole TSX : MTY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRUPE D'ALIMENTATION MTY INC. PUBLIE LE RÉSULTAT DU VOTE DE SES ACTIONNAIRES TENU LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

MONTRÉAL, le 5 mai 2025 - Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY » ou la « Société ») (TSX: MTY), franchiseur et opérateur de multiples concepts de restaurants, annonce aujourd'hui le résultat du vote de ses actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2025 qui fut tenue le vendredi 2 mai 2025 (« l'Assemblée »).

Plus de 16 283 918 actions ont été votées, représentant 70,57% des actions en circulation. Les résultats des votes sur les propositions énoncées dans la circulaire d'information de la direction datée du 19 mars 2025 sont les suivants :

1. Élection des administrateurs

Chacun des candidats énumérés dans la circulaire d'information a été élu administrateur de la Société. Les résultats pour chaque administrateur sont indiqués ci-dessous.

Candidat	# Votes Pour	% Votes pour	# Votes Contre	% Votes Contre
Murat Armutlu	15 894 817	97,61%	389 401	2,39%
Eric Lefebvre	16 235 309	99,70%	48 910	0,30%
Stanley Ma	16 201 575	99,49%	82 643	0,51%
Victor Mandel	14 802 154	90,90%	1 482 065	9,10%
Dickie Orr	16 169 245	99,29%	114 974	0,71%
Claude St-Pierre	16 224 138	99,63%	60 081	0,37%
Suzan Zalter	16 239 405	99,72%	44 814	0,28%

2. Nomination de l'auditeur

Pricewaterhouse Coopers, s.e.n.c.r.l. a été réélu à titre d'auditeur de la Société et les administrateurs ont été autorisés à fixer la rémunération de l'auditeur. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Abstention	% Votes Abstention
16 341 393	99,77%	37 763	0,23%

3. Vote Consultatif relatif à la rémunération de la haute direction

Les actionnaires ont approuvé la résolution suivante : QUE, sur une base consultative et sans diminuer de quelque façon le rôle et les responsabilités des administrateurs, les actionnaires acceptent l'approche du Conseil relative à la rémunération de la haute direction exposée dans la présente Circulaire d'information. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
15 191 239	93,29%	1 092 980	6,71%

4. Propositions d'actionnaire n° 1

La résolution suivante a été rejetée par les actionnaires : QUE, le Conseil d'administration adopte une politique exigeant que le président du conseil soit un administrateur indépendant et modifie en conséquences le documents constitutifs. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
3 028 972	18,60%	13 254 946	81,40%

5. Propositions d'actionnaire n° 2

La résolution suivante a été rejetée par les actionnaires : QUE, MTY publie un rapport transparent sur le gaspillage alimentaire détaillant les types et quantités d'aliments dans les flux de déchets de l'entreprise (y compris les méthodes d'élimination employées) et qui comprend des objectifs de réduction du gaspillage alimentaire mesurables assortis de délais précis afin de pouvoir rendre compte régulièrement des progrès réalisés en la matière. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
1 211 626	7,44%	15 072 292	92,56%

6. Propositions d'actionnaire n° 3

La résolution suivante a été rejetée par les actionnaires : QUE, MTY adopte « une feuille de route avec des points de référence » pour la transition de l'approvisionnement en œufs conventionnels à des œufs de poules élevées en liberté. Les résultats détaillés du vote sont les suivants :

# Votes Pour	% Votes Pour	# Votes Contre	% Votes Contre
499 054	3,06%	15 784 864	96,94%

Tous les sujets votés lors de l'Assemblée sont discutés en détails dans la Circulaire d'Information de la Société datée du 19 mars 2025. Celle-ci peut être trouvée sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Les résultats finaux du vote pour chaque question votée lors de l'Assemblée sont disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.

Certaines informations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des informations de nature "prospective" comportant des risques connus et inconnus, des incertitudes, des prévisions et autres facteurs pouvant affecter de façon matérielle les résultats réels, les performances ou les accomplissements de la Compagnie ou les résultats de l'industrie comparativement à tous résultats, performances ou accomplissements découlant expressément ou implicitement des informations de nature prospective. Lorsqu'ils sont employés dans ce communiqué de presse, les informations peuvent inclure des termes tels que « anticiper », « estimer », « peut », « fera », « s'attend à », « prévoit que », « croire » ou « projeter » et autre terminologie. Ces informations reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et le rendement d'opération et ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Sauf si requis par la loi, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives afin de refléter des événements ou des circonstances nouvelles.

Des informations supplémentaires sur la Compagnie sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

Au nom du Conseil d'administration du Groupe d'Alimentation MTY Inc.

Eric Lefebvre, Président Directeur Général

Pour toutes informations additionnelles, veuillez communiquer avec Eric Lefebvre, Chef de la Direction Financière, au 514-336-8885, par courriel au ir@mtygroup.com, visitez notre site web www.mtygroup.com ou le site de SEDAR+ au www.sedarplus.com sous le nom de la Compagnie.